

Groupe départemental MATERNELLE : Plan d'action 2022-2023



Permettre à l'école maternelle de jouer pleinement son rôle dans la construction de la personnalité des enfants et dans l'acquisition de savoirs et de compétences qui se poursuivront à l'école élémentaire.

Décliner au niveau départemental les orientations nationales et académiques de l'école maternelle, à travers un ensemble cohérent d'actions.

Objectifs	Axes de travail	Indicateurs
Objectif n°1 Viser la réussite pour chacun des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Définir collectivement des objectifs d'enseignement et proposer des progressions pour les atteindre. <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réaliser une liaison efficace entre le cycle 1 et le cycle 2 - Indiquer des objectifs et des rythmes adaptés pour accompagner le développement harmonieux de l'enfant. <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Donner du temps aux équipes pour travailler ensemble 	Mise en place de conseils de maîtres dédiés à la progression des enseignements, en particulier concernant la liaison inter-cycles
Objectif n°2 Former les personnels	<ul style="list-style-type: none"> <i>Formation continue des enseignants :</i> - Formation académique sur la laïcité : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 6h. de présentiel, par équipe académique - Jouer pour apprendre <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions / résoudre des problèmes : 3h. distanciel + 3h. présentiel (forums) 	Evolution des pratiques constatées lors des visites d'inspection et d'accompagnement.
Objectif n°3 Innover	<ul style="list-style-type: none"> - Jouer pour apprendre : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Forums de partage en circonscriptions ⇒ Promouvoir et accompagner la pratique du jeu d'échecs en MS-GS 	Mise en place d'actions innovantes dans les classes.
Objectif n°4 Promouvoir l'école maternelle.	<ul style="list-style-type: none"> - La semaine de l'école maternelle : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Thématique à définir en début d'année scolaire 	Nombre d'écoles participantes.
Objectif n°4 Informier - Mutualiser les bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et dynamiser le site départemental : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Faire état des pratiques de classe, repérer des innovations et les diffuser. ⇒ Mise à jour régulière de l'actualité du site. 	Mutualisation des expériences. Partages plus nombreux.

Modalités de travail :

- Des réunions régulières avec un ordre du jour détaillé impliquant la réunion de « sous-groupes » constitués.
- Une réunion plénière à la fin de chaque trimestre pour mutualiser et communiquer sur le travail effectué en sous groupes.